

Procès-verbal du Conseil du RPI Pérignat-Es-Allier et Saint-Bonnet

du 2^{ème} trimestre (02/03/21)

PARTICIPANTS présents		Excusés
Présidente du conseil	Mme Bayon	
Représentants des municipalités	M. Decombe, Mme Bonhomme, M. Buche, Mme Vinatier	
Représentants des parents d'élèves	Mme Bernard, Mme Faure, Mme Huguet Mme Da Silva, Mme De Rycke, M Barbry, Mme Claustre, Mme Garcia	
Equipe éducative	Mme Oustinoff, Mme Gerbal, Mme Legate (remplaçante Thierry) Mme Breuil, Mme Favy, Mme Maillard, Mme Mougel (enseignants)	Mme Gali, M Darfeuille
DDEN		M.Pays

Secrétaire de séance : Mme Gerbal

Le conseil a eu lieu en visioconférence.

Effectifs 2021-2022

Pas de fermeture annoncée dans le RPI mais il faut rester vigilant. Les effectifs en élémentaire restent stables (104), mais les effectifs de la maternelle sont toujours incertains (suite au problème de remontée des listes de naissances de 2018). Pour l'instant, seuls 10 PS se sont fait connaître. Si ce nombre n'évolue pas, nous serions dans une situation critique.

→ *La municipalité a fait du porte à porte pour recenser les PS. Les inscriptions auront lieu du 1^{er} au 9 avril. L'information sera mise sur le site de l'école, de la mairie et du portail famille.*

Rythmes scolaires

L'équipe municipale a souhaité mener une réflexion globale sur le rythme des enfants dans le cadre du renouvellement du PEDT. Elle commence par faire un bilan global sur le rythme de vie des familles afin d'identifier les causes de la fatigue des enfants et ainsi proposer une organisation la plus adaptée aux rythmes des parents et des enfants.

- Bilan des actions menées : visioconférence de Mme Cannard, chronobiologue, sur la fatigue des enfants et le sommeil, ouverture de la plateforme fin janvier avec diverses informations, élaboration d'un questionnaire par le COPIL courant février et ouverture de la section « *opinions et discussions* » début mars.
- Futures actions : début de la consultation aux environs du 10 mars. Suite à l'analyse des réponses, différents scenarios seront proposés et le choix des rythmes sera fait début mai.

L'équipe enseignante comprend cette démarche très intéressante mais s'interroge sur la difficulté d'exploiter les résultats de la consultation.

Projets d'école

Projets en cours d'élaboration : synthèse faite du projet précédent, constats sur les points de réussite et les points d'amélioration pour mieux cibler les besoins des élèves et choisir les futurs axes de travail.

Activités éducatives et manifestations

Maternelle :

- **2^{ème} intervention du SBA** dans les 3 classes le mardi 02/02/21, sur le thème du compost (comment fait-on du compost, que met-on dedans, observation de vers et larves...)
- **Projet environnement** : le SMVVA interviendra entre les mois de mars et mai dans les 3 classes, 4 séances d'une demi-journée avec les GS ; 8 séances de 1h15 à 1h30 avec les PS et MS. La 1^{ère} séance a eu lieu le 02/03 avec les GS.
- **Annulation de la classe de mer des MS**

Elémentaire :

- **Evaluations nationales CP** : passées mi-janvier avec rendu individuel aux parents début février.

- **Pièce de théâtre « Alice traverse le miroir »** visionnée en direct du théâtre de la ville de Paris, le 14/01, par les CE2 et CM2 sur le thème d'Alice au pays des merveilles.
- **Cycles patinoire et natation** interrompus en raison de l'interdiction des activités sportives en intérieur (1 séance manquante pour la patinoire et 3 séances pour la natation).
- **Classe des CP à la Poste** : les CP ont confectionné une carte de vœu pour ensuite l'envoyer à la personne de leur choix. Les enfants sont allés acheter les timbres (offerts par la mairie) et ont posté leur carte. Remerciements pour la municipalité.
- **Rallye mathématiques** pour les CE2 et CM2 : La 1^{ère} manche a eu lieu le 14/01. La 2^{ème} manche aura lieu la semaine du 6 au 12 mars.
- **Plantation des arbustes** (suite du projet sur les haies commencé en décembre) le jeudi 21/01 pour les CE2, CM1 et CM1-CM2. Projet poursuivi par des plantations de fleurs dans la cour de l'école en mars (CE2/CE1). Remerciements à Mme Vinatier et Mme Berthollet (habitante de Pérignat) pour leur aide.
- **Lectures à la médiathèque** (dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle) par Anne GAYDIER pour les CP, CE1 et CE2 sur le thème des émotions le lundi 25/01. Prêt de 2 ensembles de documents pour les CM1/CM2 autour du monde de demain et de la communication.
- **Intervention du SBA pour les CP et CE1** sur le tri des déchets le lundi 01/02.
- **Sorties à l'éco-pôle** dans le cadre de l'éducation physique (CP/CE1/CM1/CM2). Ramassage des déchets par les CM1/CM2.
- **Malle de 30 jeux mathématiques** prêtée par l'association Kat Cents Coups du 22 février au 05 mars et utilisée par les classes de CP et CE2.
- **Projet « osons dire, écrire, faire »** (dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle) :
 - Classe des CM1 : projet d'écriture avec Mario Batista (auteur et metteur en scène). 12 h d'interventions pendant 3 semaines de février à mars. 4 séances déjà réalisées depuis les vacances.
 - Classe des CM1/CM2 : projet théâtre avec Patrick Peyrat et Sébastien Saint-Martin à partir des productions écrites du projet écriture pour les dire. 12h d'interventions prévues au 3^{ème} trimestre.

Questions à compétences municipales

1. Aménagements et travaux réalisés

Saint-Bonnet :

- Réparation du chauffage courant janvier, dans la classe de Mme Gerbal.
- Réparation des carrés de jardin (planches cassées, vis apparentes).
- Des nouveaux radiateurs vont être installés dans les classes de MS et GS ainsi que dans la salle de sieste.

Remerciements à la mairie et à Sylvain pour tous ces travaux.

Pérignat :

- Installation de la sonnette. Mais les enseignantes n'entendent pas la sonnette quand elles sont dans leur classe. Pourrait-on déplacer le boîtier dans le hall ou/et régler le volume de la sonnette ?
- Installation d'un distributeur d'essuie-tout et d'un distributeur de savon dans les toilettes des filles.
- Installation d'un 2nd lavabo dans les toilettes des garçons et de 3 lavabos dans les toilettes sous le préau.
- Différents petits travaux (débouchage des toilettes, réparation de chasse d'eau, réparation d'étagères, bêchage des carrés de jardin...)

Remerciements à la mairie et aux employés municipaux pour tous les travaux et aménagements effectués.

2. Demandes

Saint-Bonnet :

- Beaucoup de flaques d'eau dans la cour, des trous ont été creusé. Les enseignants demandent qu'ils soient rebouchés.
- Les récupérateurs d'eau vont être sécurisés (couvercles fermés avec des cadenas). Il faudrait également trouver un système pour bloquer le robinet d'eau car les élèves l'ouvrent régulièrement.
- Peintures à rafraîchir : couloir, salle de sieste. → *Ceci va se planifier dans le temps.*

- Plantations d'arbres pour ombrager la cour de l'école au printemps. → *Le projet devrait avancer rapidement.*
- Revoir le problème d'eau chaude dans les classes de MS et GS.
- Casiers pour les chaussons sous les bancs des PS : c'est à l'étude.

Pérignat :

- Des flaques d'eau se forment à différents endroits. Que peut-on faire ? → *rénovation prévue du terrain de foot aux prochaines vacances.*
- La cour rouge est très dégradée et accidentogène.
- Le parquet à l'entrée des CE1 s'affaisse. Les parquets des classes de CP et CE1 sont très abimés : il faudrait envisager de les rénover.
- Prévoir d'enlever la « patafix » des murs (classe CP) lors du ménage aux prochaines vacances.
- Plaque de lumière à changer dans la classe des CM1. → *Elle est en commande.*
- Réparer ou changer 4 blocs autonomes d'éclairage de sécurité qui ne fonctionnent pas.

Questions des parents

- Le dossier unique
- Le dossier complété, signé par les parents et remis au centre de loisirs a été transmis aux écoles et les coordonnées ont bien été mises à jour.
- L'autorisation de sortie signée ne concerne que le centre de loisirs et la maternelle (erreur du dossier).
- **Comme indiqué dans le règlement intérieur, à l'école élémentaire, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de leurs enseignants jusqu'au portail de l'école. L'enfant passe alors sous la responsabilité de ses parents.** L'élève peut donc attendre ses parents à l'extérieur de l'école ou rentrer seul chez lui, contrairement aux élèves de la maternelle qui sont repris par la ou les personnes responsables légales ou par toute personne nommément désignée par elles par écrit au directeur d'école. **Les élèves inscrits à la cantine et à la récré animée passent sous la responsabilité du centre de loisirs à la sortie des cours.**
- Les enseignants rappellent qu'ils sont très vigilants : aucun enfant ne reste seul devant l'école et les enfants ont pour consigne de rester vers les eux tant qu'ils ne voient pas la personne venue les chercher.
- Le dossier va être rediscuté mi-mars avec la directrice du centre de loisirs et la directrice de l'école pour amélioration.

- Communication entre école et ALSH :

En cas de blessures suffisamment importantes, les enseignants mettent un mot dans le cahier de liaison, le signalent directement aux parents au portail, appellent ou font transmettre le message par les ATSEM au bus. Toutes les blessures signalées sont soignées. Les animateurs du centre préviennent les enseignants s'il s'est passé quelque chose de notable sur le temps périscolaire. Ne pas hésiter à prendre contact avec l'école ou le centre de loisirs pour avoir des précisions.

Date du prochain conseil d'école : **mardi 8 juin 2021**

La séance est close à 19h00.

Signature de la présidente

Mme BAYON

Signature de la secrétaire

Mme Gerbal